

BATNA / BILAN DE LA GENDARMERIE**5 041 personnes arrêtées**

Le lieutenant-colonel commandant du groupement de la Gendarmerie nationale de Batna, M. Lalmas, a tenu jeudi dernier un point de presse pour dresser le bilan 2006 des activités de sa juridiction.

Activant sur un territoire de 12 038,76 km² avec une population de 1 626 073 habitants, la gendarmerie de Batna couvre 61 communes bien que ne disposant de brigades que dans 51. A travers les statistiques, le nombre de crimes et délits a augmenté de plus de 365 affaires par rapport à l'année 2005, c'est-à-dire 2 031 (152 crimes et 1 879 délits) contre 1 667 conduisant à l'arrestation de 2 828 personnes dont 69 femmes.

C'est dans le domaine de la lutte contre la criminalité que la situation s'est aggravée, 1 270 affaires (31 crimes et 1 239 délits)

menant à l'arrestation de 1 632 personnes dont 48 femmes avec des chefs d'inculpation allant de la violence physique à coups et blessures volontaires, différentes menaces... Pis encore, les crimes et délits contre les biens d'autrui sont passés à 24,81%, 541 affaires contre 400 pour l'année 2005. Cela s'explique par plusieurs facteurs influents dont le chômage, la baisse du niveau de vie... Alors que l'on a enregistré un recul en matière de faux dans toutes ses formes avec 84 affaires (7 crimes et 77 délits) pour l'année 2006 contre 152 en 2005 soit une réduction de 44,73%.

Les services de la gendarmerie ont procédé à l'arrestation de 142 personnes dont la plupart pour falsification de documents et de véhicules particulièrement dans les daïras de Aïn

Touta et Batna. Il faut noter que les arrestations par ordre de justice ont été de l'ordre de 5 041 dont 19 femmes avec 93 écrouées et 4 921 en liberté provisoire.

En matière de drogue, c'est la recrudescence, plus de 19,23%, 52 affaires, 73 arrestations avec 58 écrouées et 15 mis en liberté provisoire. Les services de la gendarmerie ont procédé à la saisie de 18,967 kg de kif traité (13 kg rien qu'à Aïn Touta) en plus de 993 unités de psychotropes. Après une accalmie en 2005 par rapport à 2004 (870 accidents contre 981), les accidents de la circulation sont repartis à la hausse. 914 causant plus de 142 morts et plus de 1544 blessés. Les causes de ces accidents sont à 74% dues à l'excès de vitesse (253), dépassements dangereux

(96), défaillance mécanique (84), négligence des passants (79), refus de priorité (52)... Alors que les routes les plus meurtrières sont les nationales 3, 28, 78 et 88.

Lors de cette année 2006, les services de la gendarmerie ont eu fort à faire avec 5 444 délits du code de la route, 1 914 infractions, 29 963 amendes forfaitaires, 1 618 délits du code de transport... Les principaux délits du code de conduite ont été la conduite en état d'ivresse (145), la conduite sans permis (554), conduite sans assurance (1 382) et divers délits (3 363).

A cet effet, les amendes forfaitaires ont été de l'ordre de 29 963 pour une valeur de 2 744 450 800 DA avec un recouvrement de 12,6% (3 783)... Qu'en sera-t-il du reste ?

Houadef Mohammed

ANNABA**CNAC-CHOMEURS****35-50 ANS****Plus de 160 projets d'investissement lancés en 2006**

Cent soixante-trois projets d'investissement ont été lancés dans la wilaya de Annaba en 2006 à la faveur de l'application du dispositif relatif à la création d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans. Ces projets ont généré quelque 400 emplois, a indiqué le directeur de l'agence de wilaya de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), M. Chabbi, qui a précisé, à ce propos, que les créneaux d'investissement ciblés concernent les secteurs de l'agriculture, l'élevage, la pêche, le transport, les services, le bâtiment et l'industrie.

Le directeur de l'agence de la Cnac de Annaba a indiqué, d'autre part, que 704 attestations d'éligibilité ont été délivrées au titre de l'exercice 2006 à des porteurs de projets, tandis que 332 dossiers relatifs à la création d'entreprises dans le cadre de ce dispositif ont été déposés au niveau des banques pour un éventuel financement et dont 111 dossiers ont été rejetés par ces dernières. Par ailleurs, l'agence de la Cnac de Annaba qui a réceptionné en 2006 quelque 1542 dossiers de création d'entreprises dont 181 émanant des femmes envisage de soutenir ces efforts en vue de dynamiser davantage le dispositif relatif à l'emploi pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans, en misant surtout sur un engagement effectif des banques publiques pour le financement des projets d'investissement.

Nabil Kebaili

FORMATION**ET ENSEIGNEMENT****PROFESSIONNELS****Deux nouveaux centres**

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à Annaba va se renforcer en 2007 avec la réception de centres de formation et d'apprentissage. Ces nouvelles infrastructures sont programmées respectivement à El-Bouni et Sidi-Amar, deux grandes agglomérations de la wilaya où les besoins en formation se font de plus en plus ressentir à cause des déperditions scolaires de plus en plus importantes. Par ailleurs, des travaux d'aménagement et de restauration du Centre de formation professionnelle de Bouzaroura (El Bouni) sont également inscrits dans l'agenda du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Cet établissement sera doté, indique-t-on, d'un réfectoire, d'un dortoir, de classes pédagogiques et d'ateliers d'apprentissage.

De opérations d'aménagement sont en cours au niveau de plusieurs centres de formation et d'apprentissage en prévision de la deuxième rentrée de février prochain où il est attendu, selon les prévisions des responsables du secteur, plus de 2 000 nouveaux stagiaires et l'ouverture de nouvelles filières de formation en fonction des besoins du développement local. Ces nouvelles filières concernent, précise-t-on, l'agriculture, l'apiculture, la pêche, la construction et les travaux publics. Des conventions entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et des entreprises performantes sont en cours d'élaboration pour "permettre aux stagiaires de mettre en pratique leurs connaissances". Plus de 16 000 stagiaires, répartis à travers 9 centres et 3 instituts, fréquentent les centres de formation et de l'enseignement professionnels au niveau de la wilaya de Annaba.

N. K.

**SKIKDA / MORT DE L'ARTISTE PEINTRE
ABDELAZIZ RAMDANE****Le fondateur de l'Ecole des beaux-arts de Skikda s'est éteint à l'âge de 75 ans**

Le fondateur de l'Ecole des beaux-arts de Skikda, Ramdane Abdelaziz, s'est éteint à l'âge de 75 ans, dans sa demeure familiale, samedi matin, des suites d'une longue maladie cérébrale qui a duré près de 17 ans.

Peintre moderne dans le style semi-figuratif et de l'abstrait, Ramdane Abdelaziz s'est également forgé une réputation de bon décorateur. Il a formé la plupart des artistes peintres locaux, ceux de la première génération, Khazzouz Noureddine Mrabaai, Bouaachari Ahmed, Zoheir Ben Ali, Chettah, et même ceux plus récents comme Kateb Lechheb, l'actuel directeur de l'Ecole des beaux-arts.

A son actif aussi le logo de l'APC de Skikda et plusieurs œuvres : *La mosquée de Sid-Ali Eddib*, *Face aux pauvres*, *Le 20 Août 1955* dont

quelques-unes sont exposées à l'hôtel de ville. Il a eu l'honneur de représenter son pays dans des manifestations internationales arabes (Egypte, Koweït et Tunisie), européennes (France, Belgique, Allemagne) et asiatiques (la Chine). Ce qui lui a permis d'avoir une place de choix à l'échelle internationale dans le monde des arts et de la peinture. Mais son nom reste lié à jamais à l'Ecole des beaux-arts, dont il a été le fondateur le 5 mai 1979, et le directeur jusqu'à 1989, année où il fut terrassé par la maladie qui le clouera graduellement au lit, jusqu'à sa mort.

Durant la guerre de Libération, il a été un prisonnier de guerre de 1957 à 1962, en France et à Serkadji, pour son activisme au sein de l'OS (Organisation secrète). Et c'est entre les murs étroits de la cellule qu'il a

acquis une expérience inouïe dans la peinture ; en l'absence de moyens didactiques, Ramdane Abdelaziz peignait ses tableaux avec son... sang.

Parallèlement à sa vie artistique, Ramdane était dans la vie active un policier, une fonction qu'il occupait depuis les premières années de l'indépendance.

Récemment, à l'occasion de Youm El Fenane (la journée de l'artiste), coïncidant avec le 8 juin 2006, il s'est vu accorder une attention particulière de la part des autorités locales qui lui ont rendu visite à son domicile. Il a fait l'objet également d'un documentaire de 22 minutes, conçu par Mouloud Saker, journaliste à la radio locale et deux femmes élèves de l'Ecole des beaux-arts. Un hommage posthume.

Zaid Zoheir

GUELMA**L'OPGI s'échine à récupérer plus de 29 milliards de créances**

L'Office public de gestion immobilière (OPGI) qui gère un patrimoine immobilier de 20 571 unités réparties à travers les 317 communes de la wilaya, dont 16 915 sont cédées au titre de la location et 3 886 au titre de la copropriété, s'efforce de maintenir le cap en dépit de maints aléas. Du 31 décembre 2006, l'OPGI détient 29 milliards 300 millions de centimes de

créances et cette situation perturbe la gestion et le bon fonctionnement de cet organisme public qui regroupe 331 travailleurs toutes catégories confondues.

Depuis de nombreuses années, des milliers de familles ne s'acquittent pas de leurs redevances de loyer et il en est de même plus pour les occupants des locaux à usage commercial, et ce, en dépit de la disponi-

bilité et de la régularité de leurs ressources financières. Selon les responsables de l'OPGI, des facilités de paiement sont consenties aux familles à revenus limités pour éponger les arriérés de loyer, et ce, par le biais d'un échéancier pré-établi d'un commun accord. Les locataires récalcitrants qui n'ont pas répondu aux mises en demeure ont été assignés en justice

et cette dernière a tranché pour régler les litiges en suspens. Cette issue favorable a permis aux dirigeants de l'OPGI de poursuivre leur feuille de route et d'entreprendre entre autres une vaste campagne de réhabilitation du patrimoine immobilier et le lancement d'importants projets relatifs à la réalisation de logements sociaux à caractère locatif et de LSP.

Lina Razane